

Face à une concurrence exacerbée, les entreprises adaptent leurs modes de production. L'externalisation de certaines activités et le recours accru à des spécialistes font partie des stratégies déployées pour gagner en compétitivité. Les services aux entreprises en tirent profit même si ce secteur reste sous-représenté dans le Finistère.



# Services aux entreprises

Les entreprises privilégient de plus en plus le recentrage sur le cœur de métier : elles se spécialisent sur un nombre d'activités limité et externalisent les autres travaux. C'est le cas des industriels, mais aussi des commerces, des sociétés de services elles-mêmes et des services publics. Le recours à des prestataires de services présente de nombreux avantages : souplesse, réactivité face à une volatilité de la demande, abaissement des coûts, gain technologique et qualité de service<sup>1</sup>. C'est aussi l'opportunité de bénéficier des savoir-faire et des capacités d'ingénierie proposés par les spécialistes.

## Essor des services marchands

Conséquence de ces nouvelles stratégies d'entreprises, le secteur des services marchands connaît un essor notable en France depuis une vingtaine d'années. Composé

des services aux entreprises et aux particuliers, des activités immobilières et financières, il occupe une place de plus en plus importante dans l'économie française. En 2005, selon l'Insee, il contribue pour 40 % à la valeur ajoutée de l'ensemble des activités économiques en France métropolitaine, contre 34 % en 1990 et représente 28 % de l'emploi salarié (21 % en 1990). En Bretagne et en Finistère, ces activités se sont aussi développées à un rythme soutenu, mais leur contribution à la richesse produite et à l'emploi salarié reste inférieure en 2005. Les services marchands participent à hauteur de 35 % à la valeur ajoutée des activités bretonnes et totalisent 23 % de l'emploi salarié régional. Dans le Finistère, ils représentent 21 % de l'emploi salarié total, soit le niveau de la France métropolitaine en 1990.

## Sous-représentation finistérienne

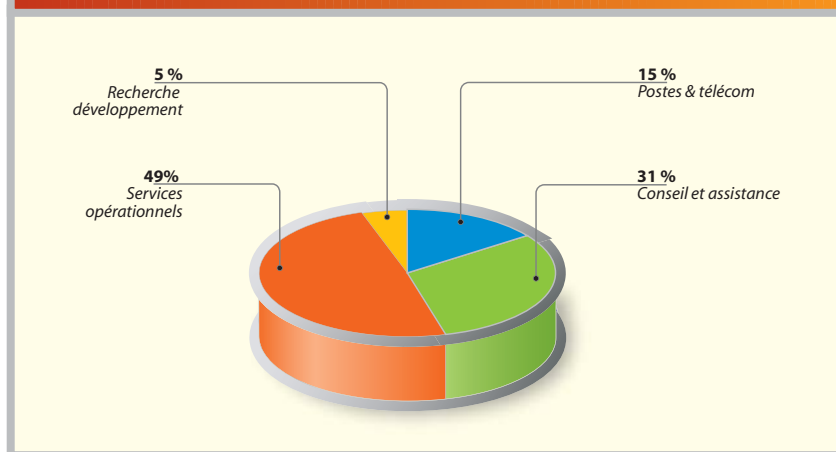
Au sein des services marchands, les services aux entreprises occupent une place majeure et devancent les services à la personne, secteur qui bénéficie pourtant des dispositions prises dans le cadre du plan Borloo<sup>2</sup> (simplifications administratives avec le chèque emploi-service universel, crédit d'impôt...). Au niveau national, ils contribuent ainsi pour 69 % à la valeur ajoutée dégagée par les services marchands<sup>3</sup>, dont plus de la moitié du fait des activités de conseil et assistance. Dans le département, ils emploient 1 salarié sur 2 dans 4 grandes composantes : les services opérationnels (intérim, location de voitures, nettoyage industriel), les activités de conseil et d'assistance (informatique, services juridiques et comptables, publicité, études de marché...), les postes et télécommunications, la recherche et développement (cf. graphique 1).

Le développement du secteur est important depuis 1990. En Bretagne, le dynamisme des créations d'entreprises permet au tissu de se renouveler trois fois plus vite que la moyenne des autres activités : le taux de renouvellement dans les services aux entreprises est de 9,9 % contre une moyenne de 3,4 % en 2005 (CCI/CRCI de Bretagne). En 15 ans, la part des services aux entreprises dans l'emploi salarié s'est accrue de 2,9 points dans le département (respectivement 3,8 et 4 points en Bretagne et France métropolitaine, cf. tableau 1). Ce rythme de croissance, plus modéré qu'au niveau national, n'a pas permis de rattraper le retard. En 2005, les prestataires finistériens de services aux entreprises emploient 10,2 % des effectifs salariés (14,5 % en France métropolitaine).

## Les services opérationnels, premier employeur

Avec 15 658 emplois salariés fin 2005, les services opérationnels emploient la moitié des effectifs qui travaillent dans le secteur des services aux entreprises (cf. graphique 2). La forte progression des effectifs (+ 180 % depuis 1990, + 107 % au niveau national) témoigne d'une montée en puissance de la sous-traitance de prestations de base comme le nettoyage et d'un fort recours à l'intérim. En termes d'emplois, les sociétés de travail temporaire prennent la 1<sup>re</sup> place. Une centaine d'agences d'intérim finistériennes fournissent du personnel aux entreprises. Les trois leaders sur le marché du travail national, le Suisse Adecco, l'Américain Manpower et le Néerlandais Védior exercent aux côtés d'enseignes françaises (Adia, Crit intérim, Creyfs'intérim...) et de structures indépendantes. Dans les années à venir, la profession est appelée à évoluer. En effet, selon la

Graphique 1 - Répartition de l'emploi salarié dans les services aux entreprises en Finistère.



Source : Insee, estimations d'emploi au 01/01/2006, données provisoires

► Tableau 1 - Poids des services aux entreprises dans l'emploi salarié et la valeur ajoutée en 1990 et 2005.

	France métropolitaine		Bretagne		Finistère	
	2005	Evolution 1990-2005	2005	Evolution 1990-2005	2005	Evolution 1990-2005
Part des services aux entreprises dans l'emploi salarié (%)	14,5 %	+ 4,0 pts	11,7 %	+ 3,8 pts	10,2 %	+ 2,9 pts
Contribution des services aux entreprises à la valeur ajoutée (%)	16,7 %	+ 3,3 pts	13,2 %	+ 4,0 pts	nd	nd
Part des services opérationnels dans les services aux entreprises (% emploi salarié)	40,9 %	+ 9,4 pts	46,0 %	+ 17,1 pts	49,5 %	+ 18,2 pts
Part conseil et assistance dans les services aux entreprises (% emploi salarié)	38,8 %	- 0,1 pts	33,1 %	- 0,1 pt	30,7 %	- 2,6 pts

Source : Insee - nd : non disponible

loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005, les entreprises de travail temporaire sont maintenant impliquées dans le service public de l'emploi et peuvent désormais proposer des services de placement en CDD et CDI. Autre activité pourvoyeuse d'emplois, le secteur du nettoyage industriel se développe grâce à une externalisation du nettoyage des locaux. Dans le Finistère, les grands groupes nationaux (GSF, ISS Abilis, Onet, Samsic, Technique française du nettoyage) représentent les plus gros employeurs. L'assainissement et la gestion des déchets, la location de biens et matériels, la sécurité et le gardiennage, le routage, les centres d'appels, l'organisation des foires et salons, le secrétariat et la traduction constituent les autres services opérationnels utilisés dans le département.

### Recours croissant aux conseils

Les entreprises finistéennes recourent de plus en plus à des services de conseils et d'assistance : de 5 952 emplois salariés en

1990, ce secteur est passé à 9 710 salariés fin 2005 (+ 63 %, + 59 % en France métropolitaine). Les services juridiques représentent une des activités les plus importantes. Les avocats diversifient leur activité grâce au conseil aux entreprises, dans le droit fiscal, social et celui des sociétés. Les notaires bénéficient du dynamisme du marché immobilier et de la progression continue du nombre de transactions immobilières. Parallèlement, l'activité des architectes et géomètres est aussi portée par la bonne santé de la construction. Parmi les autres principales activités de conseils et d'assistance, citons les activités comptables, les services informatiques, d'ingénierie et d'études techniques, les administrations d'entreprises (emplois de direction dans les holdings, sièges de groupes...).

Au niveau des postes et télécommunications, l'essor de la téléphonie mobile et la demande des ménages en connexions à haut débit tirent vers le haut l'activité sur le plan national. Dans le Finistère, ce secteur n'en a pas profité (- 361 salariés entre 1990 et 2005).

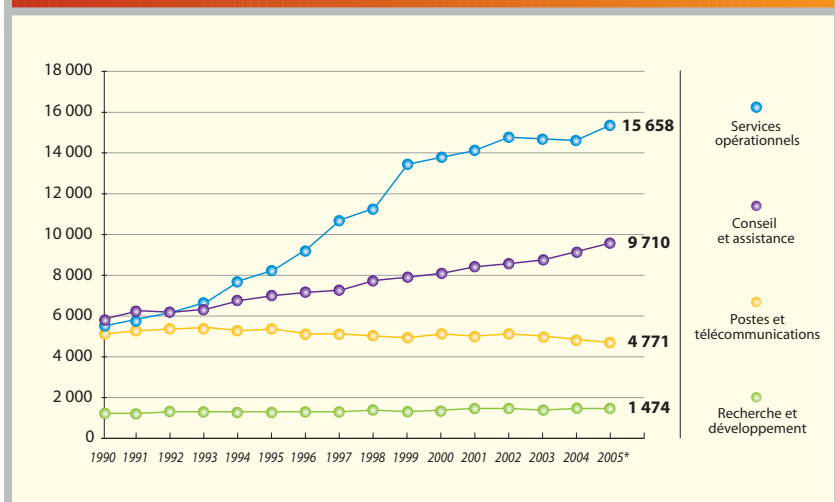
Enfin, les activités de recherche et développement ont progressé en termes d'emploi salarié (+ 24 %), même si leur poids reste marginal par rapport aux autres composantes des services aux entreprises.

### Des activités urbaines

Les services aux entreprises sont majoritairement implantés dans les pôles urbains : fin 2006, près d'un établissement sur deux inscrit au Registre du commerce et des sociétés est localisé dans les agglomérations brestoise et quimpéroise. La concentration sur les aires urbaines est notamment très forte dans le cas des fonctions métropolitaines supérieures des services aux entreprises. Ces dernières regroupent les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures, les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, travaillant dans les services aux entreprises et les organisations économiques<sup>4</sup>.

Depuis 1990, la croissance des services aux entreprises a été avant-tout quantitative. La palette d'activités proposées pourrait encore s'étoffer, notamment dans les secteurs stratégiques : recherche, ingénierie... Le développement des projets labellisés dans le cadre des pôles de compétitivité (Mer, Valorial, Images et réseaux...), l'affirmation d'un réseau métropolitain à l'ouest de la Bretagne (Brest, Quimper, Morlaix) peuvent élargir les perspectives de ce secteur dans les années à venir ■

► Graphique 2 - Services aux entreprises en Finistère. Evolution de l'emploi salarié depuis 1990.



Source : Insee, estimations d'emploi

\* données provisoires

1 "Conséquences sur l'emploi et le travail des stratégies d'externalisation d'activités", mars 2005, Conseil économique et social de Bretagne.

2 Loi relative au développement des services à la personne du 26 juillet 2005.

3 Enquête annuelle d'entreprises dans les services (2003), Insee.

4 Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de l'Ouest, Insee, 2002.